



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
UNIVERSITÉ DE GENÈVE
UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

**UNIVERSITÉ DE GENÈVE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES**

FONDS D'IMPULSION G3

**APPEL A PROPOSITIONS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DE PROJETS STRATÉGIQUES**

THÉMATIQUE :

« *AFRIQUE* »

SOUS-THEMATIQUES :

« *CIRCULATIONS* »

ET/OU

« *ENSEIGNEMENT À DISTANCE* »

1. OBJECTIFS

Le G3 est un regroupement de trois universités francophones de premier plan : l'Université de Genève, l'Université de Montréal et l'Université libre de Bruxelles. Ce partenariat unique tire profit des convergences d'intérêts entre ses trois membres pour concevoir et réaliser des actions conjointes au niveau international.

Pour la période 2018-2019, les Recteurs du G3 souhaitent faire émerger des projets communs liés au continent africain dans toutes ses dimensions, et à l'une des deux sous-thématiques suivantes, voire aux deux :

- Afrique et Circulations (au sens le plus large du terme)
- Afrique et Enseignement à distance

Sur la base des projets retenus lors du présent Appel, le G3 vise à identifier à fin 2019 un nombre restreint de projets phares qui seront développés plus avant par la suite, avec le soutien des trois universités.

2. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Le projet doit être porté par au moins trois promoteurs, soit un représentant de chacune des institutions. Toutes les disciplines sont admissibles. L'association d'un ou plusieurs partenaires académiques africains est encouragée.

L'appui au projet se fera dans le respect des processus internes de chaque institution :

- À l'UdeM, une lettre d'appui du doyen ou de la doyenne est exigée ;
- À l'ULB et à l'UNIGE, le décanat ou la direction de la structure concernée sera impliqué dans l'évaluation des projets ; un soutien formel préalable n'est donc pas nécessaire.

Un appui financier émanant de la faculté ou de la structure concernée sera considéré comme un atout lors de l'évaluation du projet.

3. FINANCEMENT

Le Fonds commun finance des projets sur base annuelle, à hauteur de 10.000 à 20.000 euros par projet. La durée prévue des projets sera de 18 mois (à compter de la date de la lettre d'attribution). Aucun renouvellement ne sera accordé.

Le fonds commun peut soutenir des activités telles que :

- Colloque scientifique ou réunion exploratoire avec des participants des trois institutions, plus d'éventuels partenaires externes (par exemple en vue de la mise en place de formations ou de recherches conjointes...) ;
- Séjours de travail/recherche ;
- Publications conjointes « G3 ».

Le financement obtenu ne peut pas être utilisé pour verser des salaires ni pour l'achat de matériel.

4. PRÉSENTATION DE LA DEMANDE ET ANNONCE DES RÉSULTATS

Le dépôt des demandes se fera en ligne sur la plateforme <http://g3univ.org/>. Le dossier doit être complet au plus tard le **1er février 2018**.

Des informations complètes sur le dépôt de projet sont disponibles sous <http://g3univ.org/depot-de-projets/>. Veuillez noter que tous les participants à un projet G3 devront être inscrits sur la plateforme. Toutefois, un professeur/chercheur par université sera désigné comme point de contact pour le projet. Chaque groupe déposera en commun un seul projet. Le projet devra impérativement être accompagné d'un budget indicatif (un modèle de budget est fourni sur la plateforme G3) ainsi que des lettres de soutien utiles (cf. point 3). En l'absence de ces documents, la demande ne sera pas considérée.

Les universités partenaires répondront conjointement à tous les candidats en **mars 2018**.

5. CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Importance stratégique pour le G3 et valeur scientifique/pédagogique.
- Qualité structurante des actions, retombées prévues et caractère institutionnel (ancrage dans les départements/facultés).
- Potentiel de dissémination et de développement de nouveaux contacts au sein des trois universités
- Durabilité et viabilité du projet au-delà du financement (perspectives de financement externe et/ou d'émergence d'un projet-phare G3).
- Adéquation entre les activités prévues et le budget demandé

Les projets seront pré-évalués par chacune des trois universités, selon des modalités propres à chaque établissement. Ils seront ensuite évalués par un comité de sélection conjoint composé d'un nombre égal de représentants de chaque université et présidé (en alternance) par les membres des trois Rectorats en charge des relations internationales et stratégiques.

6. RAPPORT ET RÈGLEMENT D'UTILISATION

Les candidats retenus sont tenus de préparer un court rapport de projet à la fin de la période de financement, qui mettra en évidence les retombées du projet. Le comité conjoint fera un suivi de tous les projets financés et en fera une évaluation scientifique et budgétaire.

Les candidats retenus s'engagent à respecter les points suivants dans le cadre des projets soutenus :

- Les représentants du projet informent le Service des relations internationales de leur université respective de la collaboration en cours, de son évolution et de ses résultats.
- Dans toute publication ou présentation résultant directement du projet, les bénéficiaires mentionneront le soutien accordé dans le cadre du G3.
- Les Rectorats des trois universités peuvent faire référence au projet soutenu dans le cadre de leur partenariat (site internet, documents etc.).

7. CONTACTS

Les coordinateurs G3 répondront aux questions pratiques concernant la forme du projet à déposer. Veuillez noter que pour des raisons d'égalité de traitement entre candidats, aucune évaluation préliminaire ne sera faite sur le contenu d'un projet.

UdeM : Stéphanie Tailliez, Direction des affaires internationales, stephanie.tailliez@umontreal.ca

UNIGE : Gerd Rothenberg, Service des affaires internationales, gerd.rothenberg@unige.ch

ULB : Yvon Molinghen, Service international, yvon.molinghen@ulb.ac.be